



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, session 2024

N° A2A42IGEIS1

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, au titre de l'année 2024 :

Monsieur DE MONTIGNY Jacky, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame LEH-LOUIS Véronique, maître de conférences hors classe, vice-présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur FRAICHARD Stéphane, ingénieur de recherche, expert, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame HENRIONNET Christel, ingénieure de recherche, experte, Université de Lorraine, Nancy.

Madame IMMEL Françoise, ingénieure de recherche CNRS, experte, Centre national de la recherche scientifique, Besançon.

Monsieur WAGNER Renaud, ingénieur de recherche hors classe CNRS, expert, Centre national de la recherche scientifique, Illkirch.

Madame RAISON Sylvie, professeure des universités de 1^{ère} classe, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur LECLERC Vincent, maître de conférences hors classe, suppléant, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 17/06/2024

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON